

## édito

Ce nouveau numéro d'AMF en bref est consacré à la dématérialisation et sa mise en place au sein de votre espace sociétaire en ligne ainsi qu'à notre partenariat avec la Fondation de l'Avenir.

Comme dans chaque numéro vous trouverez quelques chiffres relatifs à la situation du portefeuille de l'AMF vus à fin août 2019.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une excellente rentrée.

 **PAYEZ VOTRE COTISATION EN LIGNE**

 Retrouvez chaque trimestre l'AMF en bref sur votre site internet, [www.amf-sam.fr](http://www.amf-sam.fr)



## L'AMF à l'ère de la dématérialisation

Avec la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 (Loi Macron), les entreprises sont incitées à dématérialiser leurs documents (incluant la signature électronique) et leurs échanges grâce à des outils modernes et adaptés. Sa mise en place nécessite une adaptation organisationnelle et matérielle.

En effet, la réussite d'un projet de dématérialisation des documents passe par une conduite du changement importante, une revue des processus internes et l'acquisition d'applications métiers spécifiques.

En 2017, 82% de la population française était équipée d'un ordinateur, 65% d'un smartphone et 40% d'une tablette. La démocratisation des outils technologiques a permis de faciliter les échanges entre les assureurs et leurs assurés.

L'AMF a lancé son nouveau site internet en décembre 2017 afin de vous proposer un nouveau canal de souscription et de consultation des documents via un nouvel espace Sociétaire dédié.

Que vous soyez Comptable ou Régisseur, grâce à ce canal de distribution des produits APIC vous pouvez obtenir un devis et finaliser la souscription de votre contrat sur notre site internet [www.amf-sam.fr](http://www.amf-sam.fr).

Afin de vous proposer une offre totalement dématérialisée, l'AMF vous permet également de signer électroniquement votre contrat ainsi que votre mandat de prélèvement SEPA (si vous optez pour ce mode de règlement). Les moyens de paiement habituels vous sont

également proposés, carte bancaire ou chèque. A ce jour vous êtes 55% à utiliser ce nouveau service de souscription en ligne et 37% à signer électroniquement vos contrats.

Aussi, l'espace Sociétaire a été entièrement revu afin de vous permettre, en outre, de consulter vos documents en toute autonomie :

- ▷ Affaire nouvelle,
- ▷ Avis d'échéance,
- ▷ Attestation d'assurance,
- ▷ Quittance de paiement.

Cet espace a vocation à être régulièrement amélioré afin de toujours vous proposer des services adaptés à vos attentes et aux enjeux du numérique.

Bien entendu le Pôle Sociétaires reste également à votre entière disposition pour toute demande relative à la gestion de vos contrats.

L'équipe AMF.

## Partenariat AMF - Fondation de l'Avenir

Depuis plus de 15 ans, l'AMF apporte son soutien à la Fondation de l'Avenir dont l'objectif est d'améliorer la qualité de la médecine pour tous.

Créée en 1987, elle participe à la recherche médicale en accompagnant les chercheurs et leurs

équipes, notamment dans les traitements de la maladie de Parkinson, de l'insuffisance cardiaque ou encore du diabète de type 2.

L'AMF a appuyé plusieurs projets parmi lesquels l'optimisation de l'implantation d'une valve aortique chez la personne âgée ou encore la construction d'un score pour le dépistage du cancer du

sein.

L'AMF vous propose de soutenir la Fondation de l'Avenir à l'aide du bon de soutien situé au verso de ce numéro.

Pour plus d'informations sur la Fondation de l'Avenir, vous pouvez consulter leur site internet : [www.fondationdelavenir.org](http://www.fondationdelavenir.org).



## En chiffres

### Résultats AMF au 31 août 2019



**295 686** sociétaires  
**300 713** contrats

**274 995** contrats GPMT

« Garanties de Protection Mutualiste Pour Tous »

**19 802** contrats APIC Régisseurs

**5 916** contrats APIC Comptables



## Chiffres Web

### Résultats au 31 août 2019 (cumulé annuel)

**1 661** affaires nouvelles ont été souscrites directement sur le site, dont **59%** APIC Régisseurs et **44%** APIC Comptables, soit **55%** de la production globale.



**1 218** ont été réglées par un paiement en carte bleue et **1 061** signées électroniquement.

L'AMF est l'assureur de référence du risque professionnel des Comptables et des Régisseurs.

Vous pouvez contacter le « Pôle Sociétaires » au :

**0 972 672 770**

Service gratuit  
+ prix appel

Ou consulter le site de l'AMF qui vous est entièrement dédié : [www.amf-sam.fr](http://www.amf-sam.fr)

Des newsletters vous apporteront tout au long de l'année, les actualités du **Groupe Matmut**, et de l'**AMF**. AMF, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 784 394 397 00029. Entreprise régie par le Code des Assurances, 111 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS.

## BON DE SOUTIEN

/ À renvoyer avec votre don à :

Fondation de l'Avenir - 255 rue de Vaugirard, 75719 Paris Cedex 15



AP351909

**Oui, je soutiens la recherche médicale appliquée en faisant un don de :**

- 20€     25€     30€     50€  
 80€     100€     ..... autre montant

**Je fais un don par :**

- chèque bancaire ou postal (ordre « Fondation de l'Avenir »)  
 CB N° :                 
Date d'expiration :   /   (mois / année)

M.  Mme  Mlle

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : .....

Ville : .....

Date : ..... / ..... / .....  
**Signature**

**DÉDUCTION D'IMPÔT** - Vous recevrez dans les deux mois un reçu fiscal qui vous permettra de **déduire de votre impôt 66%** de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, un **don de 25€** ne vous coûte en réalité que **8,50 €**.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification, leur suppression, ou vous opposer à leur échange ou cession par la Fondation de l'Avenir. Contact : [dpo@fondationdelavenir.org](mailto:dpo@fondationdelavenir.org), Tél: 01 40 43 23 74.